

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AOÛT 2020

MP

L'an deux mille vingt, le vingt-sept août à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André MIR, Maire.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Aline NARS – René DARAN – Christophe BOURREC – Marie-Françoise VIDALON - Alain DEDIEU - Hélène GUIOUNET - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Daniel GASPA - Jean-Henri MIR – Nicolas HERQUÉ –

PROCURATIONS : Jacques SALAT à André MIR
Jacques ROCA à Hélène GUIOUNET

ÉTAIT ABSENTE : Sophie REY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philippe AIZIER

Le Conseil Municipal :

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2020.
Approuvé.
- ◆ **prend acte** du bilan de l'exercice du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019 de la **gestion des immeubles «Le Montagnard» et «Les Marmottes»** d'où il résulte un déficit de 45 432,36 € et **autorise** le versement de cette somme (le montant sera porté à l'article 6558).
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ **adopte** la décision modificative n°1 sur le budget annexe « Eau ».
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ **adopte** la délibération reprenant toutes les modalités et les tarifs de la **taxe de séjour** sur le territoire de la commune à compter du 1er Janvier 2021 (adaptation aux nouvelles catégories d'hébergement). Cette délibération annule et remplace toutes les délibérations antérieures au 01/01/2021.
Adoptée à l'unanimité.
- ◆ dans le cadre du projet **de mise en sécurité piétonnière de Soulan** dont le coût des travaux est estimé à 151 900 € H.T., **sollicite** les subventions les plus élevées possibles :
 - ↳ de l'Etat au titre de la DSIL 2020 ;
 - ↳ du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées au titre des amendes de police.*Adoptée à l'unanimité.*
- ◆ **demande l'ouverture d'une enquête d'utilité publique** pour la protection de :
 - ⇒ la source « Poueyembéous » ;
 - ⇒ la source de l'Hospice du Rioumajou.*Adoptées à l'unanimité.*

En marge du Conseil Municipal :

- lecture du courrier de Louis FORGUE relatif à la présence des prédateurs en montagne et sur les zones d'estives ;
- programme de travaux Avenant n° 7 – travaux en cours de réalisation :
 - ↳ neige de production ;
 - ↳ remontées mécaniques.
- Communauté de Communes Aure Louron :
 - ↳ Commission Environnement : Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE ;
 - ↳ Commission Développement Economique : Daniel GASPA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,

André MIR

